



AVIS

Objet: Antonio Cabral Gomes – Prélèvement d'eau du cours d'eau Mamer aux fins d'arrosage de jardins à Mersch.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Madame la Ministre de l'Environnement du 26 octobre 2021, réf EAU/AUT/21/0569, concernant le prélèvement d'eau du cours d'eau Mamer aux fins d'arrosage de jardins à Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 4 novembre au 12 décembre 2021.

Mersch, le 3 novembre 2021
le secrétaire adjoint, le bourgmestre,

